

Les deux mille vingt-cinq le mercredi dix-sept décembre à dix-huit heures le conseil communautaire de Limoges Métropole, également convoqué le 12 décembre 2020, par le Président, s'est réuni en séance publique à la maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de Limoges, sous la présidence de Catherine GILBERT, Président.

[illegible]

Assemblée annuelle avec délégation de journaux:
 Mme Monique DE LUJÈRE donne pouvoir à M. Ghislain FORTIN;
 M. Sébastien LACROIX donne pouvoir à Mme Marie-Josée BUCHER;
 M. Jacques LAFATTE donne pouvoir à M. Gilles Van Nieuwenhove;
 Mme Isabelle DEKORDE donne pouvoir à M. André-Roger LEBLANC;
 Mme Nadia NAJIB donne pouvoir à M. Jamal RAHIM;
 M. Matthieu PAREMENT donne pouvoir à Mme Marie-Claire TROTT;
 M. Vincent VEYARD donne pouvoir à M. Jean-Marie LACROIX;
 Mme Patricia BELLARD donne pouvoir à Mme Rodine ZAHAROV;
 M. Stéphane ZATTA donne pouvoir à Mme Sarah TROUSSE;
 M. Alain BÉGIN donne pouvoir à M. Fabien DUCLOS.

Auteurs:
M. Jean-Luc BONNET, M. Olivier CHASSAGNÉ, M. Philippe JAMBOY, M. Claude COMPAEN, M. Marc

L'ORDRE DU JOUR EST

Evolution des redevances de l'agence de l'eau Loire Bretagne au titre de la consommation d'eau potable, des performances des réseaux d'eau potable et des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2026

Evolution des redevances de l'agence de l'eau Loire Bretagne au titre de la consommation d'eau potable, des performances des réseaux d'eau potable et des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2026

Délégation du 17 décembre 2025



20_2.pdf
(.pdf, 223,1 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**